



CENTRE HOSPITALIER  
CARCASSONNE



## **Demande de dispense d'Unité d'Enseignement Diplômés ou étudiants en métiers de la santé**

### **Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier modifié par l'Arrêté du 13 décembre 2018 :**

*« Article 7 - Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »*

Je soussigné (nom et prénom de l'étudiant(e))

Inscrit à l'IFSI du Centre Hospitalier de Carcassonne, sollicite la possibilité de valider les unités d'enseignement en lien avec mon diplôme ou mon cursus de formation.

Ma demande se justifie par la possession du diplôme suivant ou du cursus de formation suivi :

.....  
.....  
.....

Pour permettre l'examen de ma demande, je transmets avec le présent formulaire et **dans mon dossier d'inscription**, les documents suivants :

1. La copie d'une pièce d'identité ;
2. La photocopie du diplôme original détenu (l'original sera à présenter à la direction si dispense accordée) ou le justificatif du niveau de formation atteint ;
3. Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans ;
4. Un curriculum vitae ;
5. Une lettre de motivation ;
6. Le contenu et les résultats de la formation suivie pour les non diplômés.

Date et signature du demandeur